



# Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

GIRONDE

Communiqué de presse

Bordeaux le 29 avril 2020

## Bien vivre les pesticide avec la Charte !

La Chambre d'agriculture a mis en ligne jusqu'à demain une concertation publique autour des Zones de Non Traitements (ZNT) ou Charte de protection des riverains (contre les pesticides).

La Confédération Paysanne de Gironde avait refusé de signer cette Charte (cf communiqué du 25 février en pièce-jointe) "*catalogue de déclarations de bonnes intentions n'engageant à rien de façon ferme*". Elle avait proposé des mesures renforcées autour des écoles.

Mais dans la Charte, rebaptisée par la magie de la communication "Charte du bien vivre ensemble", il est simplement proposé une expérimentation sur des lieux dits sensibles, sur la base du volontariat ... Qui, quand, comment ...? Mystère. Cela traduit parfaitement l'esprit de cette charte : des propositions, des engagements sur l'honneur ... rien de ferme.

De plus, telle qu'elle est présentée sur le site de la Chambre d'agriculture, la Charte semble avoir été signée par l'ensemble des professionnels et partenaires invités à se prononcer le 24 février dernier. Pourtant ni la Confédération Paysanne, ni la Coordination Rurale, ni les associations de riverains et de protection de l'environnement n'ont signé. Mais laisser des cases vides à la fin d'un document si joliment présenté eut été inesthétique ...

Cerise sur la gâteau, en page 5 un paragraphe annonce que les associations départementales de riverains et de protection de l'environnement sont associées à cette Charte, alors même qu'aucune d'elles, à l'exception de l'association des Maires de Gironde n'a accepté de signer ce document.

La Confédération Paysanne de Gironde réaffirme ne pas cautionner cette Charte en l'état.

-----

Contacts

- Dominique Techer, Porte-paroles de la Confédération paysanne de Gironde : 06 09 87 55 45
- Confédération paysanne de Gironde: [conf.paysanne33@wanadoo.fr](mailto:conf.paysanne33@wanadoo.fr) : 05 56 52 26 79

Confédération paysanne de Gironde

8 Rue de la Course - 33000 Bordeaux

Tél: 05.56.52.26.79 - Email: [conf.paysanne33@wanadoo.fr](mailto:conf.paysanne33@wanadoo.fr)

Site internet: [gironde.confederationpaysanne.fr](http://gironde.confederationpaysanne.fr)

Permanences téléphoniques: du lundi au jeudi de 9h à 12h